

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025 À 17H30

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le mercredi 17 septembre 2025 à 17h30 au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster.

Présences :

Siège no 1 :	Mélanie Cyr
Siège no 2 :	vacant
Siège no 3 :	Claudia Gilbert
Siège no 4 :	Rock Lamontagne
Siège no 5 :	Mario Dolbec
Siège no 6 :	Pierre Reid

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Annik Desrosiers, est aussi présente.

Il y a 2 citoyens dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**
 2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 3. **BRANCHEMENT DU 704 RUE ANGUS NORD AU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA VILLE DE EAST ANGUS**
 4. **PERMANENCE DE ANNIK DESROSIERS AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**
 5. **VARIA**
 6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 7. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**
-

1.0 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2025-327 *résolution no 2025-327*

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

2025-328 *résolution no 2025-328*

IL EST PROPOSÉ par Mario Dolbec
APPUYÉ par Pierre Reid
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

3.0 BRANCHEMENT DU 704 RUE ANGUS NORD AU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA VILLE DE EAST ANGUS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Westbury accuse réception de la résolution 2025-251 adoptée par le conseil municipal de la Ville de East Angus le 8 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE ladite résolution, est une réponse à une demande de Monsieur Cédéric Ménard, domicilié au 704 rue Angus Nord, Westbury, d'être raccordé au réseau d'aqueduc de la Ville de East Angus et que monsieur Ménard leur a dûment fourni un rapport signé par un professionnel confirmant que son puit actuel est non fonctionnel et qu'aucun autre puit ne peut être foré sur son terrain;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de East Angus réalisera les travaux de branchement au 704 rue Angus Nord, Westbury, à condition que tous l'ensemble des coûts liés à ce branchement soit facturé à la Municipalité du canton de Westbury;

CONSIDÉRANT QUE cette situation démontre la présence de contraintes importantes liées à l'approvisionnement en eau potable par puits privés dans ce secteur du canton de Westbury et qu'il s'agit d'une mesure d'exception;

2025-329

résolution no 2025-329

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne

APPUYÉ par Mario Dolbec

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER les travaux de raccordement de la propriété située au 704, rue Angus Nord, Westbury, au réseau d'aqueduc de la Ville de East Angus et de payer les frais;

QUE la facture payée par la Municipalité du canton de Westbury pour les frais de raccordement du 704 rue Angus Nord, Westbury, soit refacturé au propriétaire;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à conclure une entente de remboursement avec le propriétaire du 704 rue Angus Nord, Westbury;

QUE l'on débute le processus de modification de la réglementation d'émission des permis de construction, en exigeant un rapport hydrogéologique confirmant la faisabilité d'un approvisionnement en eau potable, sa capacité, ainsi que sa durabilité et ce, avant la délivrance de permis pour construction neuve.

ADOPTÉE

4.0 PERMANENCE DE ANNICK DESROSIERS AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-284, datée du 16 juin 2025, autorisant l'embauche de la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annik Desrosiers;

CONSIDÉRANT que le contrat d'embauche de la directrice générale et greffière-trésorière, daté du 17 juin 2025, stipule qu'elle est soumise à une période de probation de trois (3) mois;

CONSIDÉRANT que le Conseil est satisfait du travail accompli par madame Annik Desrosiers, notamment parce qu'elle a accompli ses tâches et fonctions avec respect, rigueur et loyauté, le tout selon les exigences et lois qui balisent ses fonctions;

2025-330

résolution no 2025-330

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert

APPUYÉ par Mario Dolbec

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Westbury confirme madame Annik Desrosiers au poste de directrice générale et greffière-trésorière, le tout conformément au contrat d'emploi intervenu le 17 juin 2025.

ADOPTÉE

5.0 VARIA

Aucun sujet n'est porté à l'attention des conseillers.

6.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
Denis Veilleux	1. Questionnement sur la nécessité d'une étude hydrogéologique pour l'émission d'un permis de construction Réponse des élus à l'effet qu'elle sera nécessaire pour l'émission d'un permis de construction neuve qui nécessite l'usage de l'eau (ex : résidence)

7.0 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités;

2025-331

résolution no 2025-331

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Pierre Reid
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

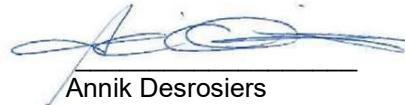
QUE la séance soit fermée.

L'assemblée est levée à 17 :48.

ADOPTÉE

Je, la soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Gray Forster
MAIRE de Westbury



Annik Desrosiers
Directrice générale et greffière-trésorière